

Lettre à Manu

écrit par Eric de Verdelhan | 11 mai 2025



« En Algérie... après bien des tâtonnements, nous avons reçu une mission claire : vaincre l'adversaire, maintenir l'intégrité du patrimoine national, y promouvoir la justice raciale, l'égalité politique... Des milliers de camarades sont morts en accomplissant cette mission. Des milliers de musulmans se sont joints à nous... Nombreux sont ceux qui sont tombés à nos côtés... Et puis un jour, on nous a expliqué que cette mission était changée... Et un soir, pas tellement lointain, on nous a dit qu'il fallait apprendre à envisager l'abandon de l'Algérie...

Monsieur le président, on peut demander beaucoup de choses à un soldat, en particulier de mourir, c'est son métier. On ne peut pas lui demander de tricher, de se dédire, de se contredire, de mentir, de se renier, de se parjurer. »

(Extraits du texte lu par le commandant Hélie de Saint-Marc lors de son procès).

Manu, J'espère que tu ne m'en voudras pas de t'appeler ainsi et de te tutoyer.

Si je m'autorise cette familiarité c'est pour ne pas être taxé d'insulte envers le chef de l'État.

Bien que je sois très tièdement républicain et assez modérément démocrate, je respecte la fonction présidentielle... quand elle est respectable. Or, depuis 2017, elle est incarnée par un gamin narcissique, mal élevé, capricieux, affabulateur, qui n'a de cesse que de dénigrer et d'humilier le pays qui l'a élu, (surtout quand il est à l'étranger) en l'occurrence ; toi, Manu, la marionnette de Soros, le copain d'Ursula von der La Hyène, l'européiste forcené qui n'aime pas la France et les Français.

Rentrant de voyage, j'ai appris que, le 30 avril, tu étais allé à Aubagne pour fêter, avec la Légion Étrangère, l'anniversaire de la bataille de Camerone (30 avril 1863). En 2018, je me trouvais à Aubagne pour Camerone, en même temps que ton premier « *sinistre* » de l'époque, une sorte de Don Quichotte, un échalias à la barbe mitée, Edouard Philippe, lequel était talonné et marqué à la culotte par un caniche femelle, Florence Parly qui faisait alors office de ministre de la Défense. Je dois avouer, bien que je n'aie aucune sympathie pour ce personnage plus adroit qu'à droite, que ce grand sifflet a fait un très beau discours d'hommage à la Légion Étrangère. Mais toi, Manu, qu'allais-tu faire à Aubagne ? Un peu de démagogie auprès des militaires pour redorer ton blason bien terni ? Mais peut-être voulais-tu impressionner Poutine, ou simplement tes « *partenaires européens* » ?



Sur place, ton autoritarisme, ton narcissisme, ta mégalomanie, t'ont fait franchir un seuil que seuls les puristes du protocole et du cérémonial ont pu constater lors de la cérémonie. Les

élus, pourtant très nombreux mais tous aussi nuls en matière de traditions militaires (dont ceux du Rassemblement National), n'ont rien vu, rien relevé, rien dénoncé. **Or tu fais pourtant régulièrement des entorses plus ou moins graves au cérémonial militaire. Et ces entorses répétitives sont des actes d'humiliation**

honteuse vis-à-vis de la haute hiérarchie de nos Armées. À Aubagne, tu as passé SEUL les troupes en revue, en jouant les cadors, la mâchoire serrée et en bombant le torse. Tu n'étais plus le freluquet qui n'a pas fait son Service Militaire, tu étais LE Chef des Armées, bouffi de suffisance, de vanité et de satisfaction. Or, protocolairement, tu aurais dû être accompagné sur le front des troupes sous les armes par le ministre des Armées, le CEMA, le CEMAT (1), le général commandant la Légion Étrangère et le commandant des troupes. **En petit coq vaniteux comme un paon, tu as mis au placard des officiers pourtant investis de leur commandement par un décret signé... de ta main.**

Tu as violé, délibérément et volontairement, le protocole, le règlement, les usages et l'esprit du cérémonial militaire. La revue des troupes sous les armes est *« un acte officiel de commandement qui implique exclusivement la chaîne hiérarchique militaire. Cela exclut les autorités civiles (préfet, sous préfet), les parlementaires et les élus locaux remis à leurs places protocolaires après la première séquence de présentation au Drapeau. La revue des troupes est normalement l'acte ultime de commandement qui précède l'engagement au combat. Les chefs s'assurent de l'aptitude finale de leurs troupes... »* a écrit Yann Bizien le lendemain. Mais je présume que tu n'en as rien à cirer ?

Tu n'as pas respecté la forme et, encore moins le fond car il fallait un sacré culot pour oser se présenter à la commémoration de Camerone, au sein de la maison-mère de la Légion. Tu ignorais sans doute que cette *« phalange magnifique »* n'a pas fêté Camerone une seule fois : le 30 avril 1961, car, ce jour-là, le pouvoir a dissous le 1^{er} Régiment Étranger Parachutiste, le légendaire 1^{er} REP.

Si la loi m'interdit d'insulter le chef de l'État, j'ai en revanche le droit de m'indigner quand tu dénigres MON pays pour acheter les votes des franco-algériens, ou quand tu lèches les babouches d'Abdelmadjid Tebboune dans l'espoir de lui soutirer un peu de gaz. En 2017, tu as qualifié l'œuvre française en Algérie de « *crime contre l'humanité* » ; plus tard, tu es allé faire repentance « *au nom de la France* » auprès de la veuve du traître Maurice Audin. Puis tu as chargé Benjamin Stora, ancien trotskiste, d'un rapport destiné, paraît-il, à apaiser les tensions entre la France et l'Algérie. Un peu plus tard, dans un de tes discours fleuve qui rappellent ceux de Fidel Castro (ce n'est pas pour rien qu'on te surnomme « *Fidel Castré* » ou le « *leader minimo* ») tu osais déclarer : « *Nous reconnaissons avec lucidité que dans cette guerre (d'Algérie), il en est qui, mandatés par le gouvernement pour la gagner à tout prix, se sont placés hors la République. Cette minorité de combattants a répandu la terreur, perpétrée la torture, envers et contre toutes les valeurs d'une République fondée sur la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* ».

Et, comme si cela ne suffisait pas, tu as rajouté :

« *Une poignée d'entre eux se livra même, dans la clandestinité, au terrorisme... Reconnaître cette vérité ne doit jamais nous faire oublier que l'immense majorité de nos officiers et de nos soldats refusa de violer les principes de la République française... Ces dérives criminelles, ils ne s'y sont pas soumis, et s'y sont même soustraits...* ».

C'est lamentable, pitoyable ; tu devrais avoir honte !

Je sais bien que, malgré tes études à l'ENA, tu es un ignare et un âne bâté, mais on ne me fera pas croire que personne, parmi tes nombreux conseillers en communication, ne t'as dit que les Légionnaires-parachutistes ont été le fer-de-lance du putsch des généraux d'avril 1961 et que beaucoup d'entre eux sont ensuite passés dans l'OAS. Voyant ton manque d'honnêteté intellectuelle, j'ai très envie de te traiter de salopard, car tu n'as pas l'excuse d'être un con : « *Les cons, ça ose tout ; c'est même à ça qu'on les reconnaît !* » disait Michel Audiard. Toi tu es simplement machiavélique. Tu sais que les résistants de l'Algérie française, en raison de leur âge, rejoignent l'un après l'autre un monde réputé meilleur. Tu sais aussi que l'Algérie compte 45 millions d'habitants dont la moitié à moins de 25 ans, et que les Algériens, pour beaucoup, détestent la France mais, par un masochisme que je ne m'explique pas, désirent vivre dans ce pays honni. Cette immigration maghrébine va dans le sens du « *remplacement de population* » voulu par tes maîtres mondialistes.



Tu te fous éperdument de réconcilier les Gaulois et les Algériens, car tu détestes l'histoire de France et la culture française. Et puis, si tu étais honnête, avant d'insulter les résistants de l'Algérie française, tu commencerais par respecter les lois d'amnistie en leur faveur. *L'amnistie pénale a fait l'objet de trois lois promulguées le 23 décembre 1964, le 17 juin 1966 et le 31 juillet 1968. Elles actaient l'amnistie pénale des militants de l'Algérie française et de l'OAS.*

La dernière amnistie date de 1982 : François Mitterrand décidait d'en finir avec les « séquelles des événements d'Algérie » en faisant voter une loi sur la révision des

carrières des généraux impliqués dans le putsch du 21 avril 1961 et dans l'OAS. Cette loi fut rejetée par l'opposition, ce qui obligea le gouvernement à passer en force grâce au « 49-3 ». Manu, le « 49-3 », c'est un truc que tu connais, non ?

Si tu étais honnête, tu désignerais les vrais terroristes en mettant en parallèle les victimes du FLN et celles de l'OAS. Les chiffres communément admis par les historiens sont :

- victimes du FLN = 220 à 260 000 tués ;
- victimes de l'OAS = 2200, en gros 1% voire un peu moins.

Si tu étais honnête, tu reconnaitrais que les « soldats perdus » de l'Algérie française étaient, pour beaucoup d'entre eux, des héros qui méritent grandement le respect de la nation. Ces gens-là avaient un idéal, une foi, un respect de la parole donnée. Ils ont cru en l'Algérie française, ils se sont battus pour elle, ils y ont sacrifié leur carrière, leur famille, leur liberté parfois.

Mais si tu étais honnête... tu ne serais sans doute pas président de la « Ripoux-blique ». Je n'ose écrire « si ma tante en avait » car le terrorisme intellectuel que tu as laissé s'instaurer dans le pays m'interdit le moindre commentaire sur les « tantes »...

Pour conclure, je t'invite à méditer ce que disait le « Padre » Yannick Lallemand, aumônier des paras et de la Légion, dans son homélie du 30 avril 2023, pour Camerone, à Aubagne :

« Ceux de Camerone sont déjà dans la lumière de l'éternité, comme ces quelque 40 000 Légionnaires morts au combat dans divers points du monde, avec ces 900 officiers qui, au côté de leurs soldats, ont versé leur

sang pour ces valeurs suprêmes tant désirées par le Seigneur : la paix, l'amour du prochain, la liberté, la générosité envers ceux qui souffrent... ».

Oseras-tu dire que ces 40 000 morts pour la France – dont beaucoup en Indochine ou en Algérie – étaient des tortionnaires responsables de « crimes contre l'humanité » ?

Mais tu as osé te présenter devant la Légion Étrangère, et, mis à part quelques vieux réacs de mon espèce, personne n'a trouvé ça choquant.

Décidément, ce pays est tombé bien bas !

Éric de Verdelhan

1)- *CEMA = Chef d'Etat-Major des Armées. CEMAT = Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre.*

<https://www.minurne.org/billets/45079>